Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Toulourenc : retour sur les mobilisations citoyennes organisées pour nettoyer la rivière



Les Parcs naturels régionaux des Baronnies Provençales et du Mont-Ventoux, le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale ainsi que les maires des communes qui bordent la rivière viennent de tirer un premier bilan des mobilisations citoyennes qui se sont opérées depuis la mi-décembre, date de la découverte de la pollution aux plastiques dans le lit du Toulourenc.

Pour rappel, deux opérations de nettoyage ont été menées, les dimanches 22 janvier et 5 février. Au total, ce sont plus de 100 personnes qui se sont mobilisées lors de chaque opération, soit plus de 200 personnes. 6 km de rivière ont pu être traités, dont 1,6 km le dimanche 22 janvier et 2,7 km le dimanche 5 février. S'ajoute à cela, 1,7 km nettoyé par la mobilisation spontanée. Lors des deux opérations officielles, ce sont plus de 20m3 de déchets qui ont été ramassés et évacués à la déchetterie de Mollans-sur-Ouvèze.

Cette mobilisation témoigne de la forte sensibilité et de l'attachement des riverains et des visiteurs à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

protection de ce milieu naturel. Du club de canoé-kayak à l'armurier de Vaison, de l'habitant au représentant associatif, de nombreux acteurs ont répondu présent.

Parallèlement, une première mise en protection de la source de pollution a été opérée par le SMOP afin d'éviter toute nouvelle dispersion des déchets en cas de crue. Quant au 1er magistrat de Mollans-sur-Ouvèze, en vertu de ses pouvoirs de police, il va faire réaliser des sondages sur la parcelle drômoise concernée, afin de vérifier que d'autres plastiques « dormants » n'aient pas la capacité de venir polluer à nouveau le site.

J.R.

Toulourenc : une mobilisation citoyenne organisée ce dimanche pour nettoyer la rivière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Le Parc naturel régional de Baronnies Provençales, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le syndicat mixte Ouvèze Provençale, la communauté de commune Vaison Ventoux, associés aux communes de Mollans-sur-Ouvèze, Malaucène, Faucon et Entrechaux organisent ce dimanche 22 janvier une mobilisation citoyenne pour nettoyer le Toulourenc et lui rendre son équilibre biologique.

Le rendez-vous est donné ce dimanche 22 janvier à 8h30 à la salle du bicentenaire de Mollans-sur-Ouvèze. L'objectif : unir les forces lors d'une matinée de ramassage pour nettoyer le Toulourenc et lui rendre son équilibre biologique.

Lire également : « Toulourenc : un plan d'urgence pour stopper la pollution de matières plastiques »

Les personnes intéressées sont invitées à s'équiper de gants épais, de bottes hautes et de vêtements chauds. Des vêtements de rechange sont également conseillés pour profiter pleinement du moment de convivialité, prévu à l'issue de la matinée, dans de meilleures conditions.

Ecrit par le 2 novembre 2026

Pour participer à cette mobilisation citoyenne, l'inscription, obligatoire, est ouverte aux personnes majeures et aux mineurs à partir de 15 ans accompagnés. L'intervention étant prévue en secteur accidenté, les participants seront engagés sous leur seule responsabilité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Dimanche 22 janvier à 8h30 à la salle du bicentenaire, Mollans-sur-Ouvèze.
Inscription préalable au 04 75 26 79 05.

J.R.

Toulourenc : un plan d'urgence pour stopper la pollution de matières plastiques



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

À la suite des [récentes crues du Toulourenc en décembre dernier], une importante pollution aux matières plastiques enfouies depuis 40 ans a été mise à jour. Les élus et décideurs publics de la vallée du Toulourenc en appellent à une mobilisation générale autour d'un plan d'actions d'urgence. Objectif : circonscrire au plus vite la propagation de cette pollution et nettoyer le site et les berges.

« Tous les acteurs et décideurs publics soucieux de la préservation de l'environnement condamnent avec la plus grande fermeté ces pratiques inacceptables et illégales d'enfouissement et de stockages sauvages de déchets » expliquent les élus et décideurs publics de la vallée du Toulourenc dans un communiqué publié la semaine dernière.

Face à ces pratiques, qui ont occasionné une pollution aux matières plastiques sans précédent dans le Toulourenc, l'heure est dorénavant à la mobilisation générale avec un plan d'urgence acté par les collectivités et l'Etat. L'objectif à court terme est de stopper définitivement la source de propagation de cette pollution qui se situe sur un terrain privé, puis, à moyen terme, de nettoyer les berges impactées du Toulourenc.

En pratique, cela passe dans un premier temps par des travaux à réaliser en urgence afin d'éviter de nouveaux départs de déchets en rivière. Puis, dans un second temps, par des opérations citoyennes de nettoyage des berges qui seront organisées dans les prochaines semaines sous l'égide des Parc Naturels Régionaux, en partenariat avec le syndicat mixte de l'Ouvèze Provençal et les communes d'Ouvèze, d'Entrechaux, de Malaucène et de Faucon.

J.R.

Pollution accidentelle des rives : les PNR du Mont-Ventoux, des Baronnies provençales et le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale au chevet du Toulourenc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux, des Baronnies provençales ainsi que le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale (SMOP) veillent sur le Toulourenc et y déploient des actions différentes, mais complémentaires. Le 13 décembre, les fortes pluies ont mis au jour un remblai constitué d'une grande quantité de déchets plastiques issus d'anciennes activités agricoles. Ceux-ci sont en train de se répandre dans la rivière et ses abords.

« Avec mon homologue, le maire de Malaucène, nous sommes très préoccupés par la situation : des déchets que nous n'avons pas encore réellement quantifiés se répandent dans le milieu. Nous nous demandons dans quel état cela va laisser le Toulourenc » explique Frédéric Roux, vice-président délégué à l'écotourisme et aux sports de nature du Parc naturel régional des Baronnies provençales et également maire de Mollans-sur-Ouvèze.

Les Parcs collaborent déjà sur le Toulourenc : celui des Baronnies provençales cofinance deux des postes d'écogardes que recrute tous les ans le Parc du Mont-Ventoux pour réaliser des actions de médiation et de sensibilisation des visiteurs sur la fragilité du milieu et les bons comportements à adopter. Le Parc du Mont-Ventoux accompagne plus précisément les sous-préfets de Nyons et de Carpentras dans l'animation d'un comité de suivi du Toulourenc auquel participe également le Parc des Baronnies provençales.

« Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux a une responsabilité particulière, qui lui a été confiée par l'Etat, les élus locaux et l'ensemble des partenaires du comité de pilotage Natura 2000 quant à la protection du Toulourenc et nous assumons ce rôle avec diligence et enthousiasme », explique Jacqueline

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Bouyac, présidente du Parc du Mont-Ventoux. Celui-ci a en effet la charge de l'animation du périmètre Natura 2000 appelé « L'Ouvèze et le Toulourenc ».

« Nous veillons, dans ce périmètre défini par l'Etat, à la connaissance et la préservation de la biodiversité. Cela signifie que nous accompagnons les porteurs de projets (privés ou publics) dans le déploiement d'actions intégrant le mieux possible la protection des habitats naturels » confirme Alexandre Roux, maire d'Entrechaux, qui assure la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000.

« Nous répondrons présent lorsqu'il s'agira d'intervenir sur la question de la résorption de ces déchets plastiques »

Le SMOP quant à lui est le syndicat de rivière qui travaille sur l'ensemble du bassin versant de l'Ouvèze. Cela inclut donc le Toulourenc qui est l'un de ses affluents. Dans son champ de compétence entre la protection contre les inondations (le « PI » et de « GEMAPI »), qui comprend la défense contre les inondations (réalisation et maintenance des infrastructures de protection), l'animation et la concertation autour du risque inondation, le déploiement d'un système de surveillance pour protéger les populations (particulièrement actif en ce moment).

Il a également la charge de la gestion des milieux aquatiques (le « GEMA » de « GEMAPI ») qui consiste en l'aménagement du bassin versant, l'entretien et l'aménagement du cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides.

Un technicien a passé la journée avec le maire de Mollans-sur-Ouvèze dans le Toulourenc pour établir un premier diagnostic de la situation. « Compte tenu de la météo, les équipes du syndicat mixte sont concentrées pour l'instant sur le dispositif de surveillance des crues pour protéger au mieux les populations et leurs biens, mais nous répondrons présent lorsqu'il s'agira d'intervenir sur la question de la résorption de ces déchets plastiques », précise Jean-François Périlhou, président du syndicat mixte de l'Ouvèze provençale.

Aujourd'hui, que faire ?

L'Office français de la biodiversité (OFB), qui joue un rôle de police de l'eau et de l'environnement s'est saisi de la question. C'est à lui d'abord, d'enquêter et de clarifier les tenants et aboutissants de la situation. Les Parcs naturels régionaux et le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale laissent l'Etat effectuer son travail. Ils lui apporteront toute l'aide et le soutien nécessaires pour étayer son enquête.

Le moment venu, les trois partenaires se mobiliseront pour traiter le problème à la source (éliminer les déchets plastiques) et réparer les dégâts dans la rivière. Des actions de nettoyage pourront être coordonnées par les Parcs. « L'état de la rivière ne permet pas d'organiser ces évènements dès maintenant, ce serait trop dangereux. Les communautés de communes, les communes et tous les acteurs qui le souhaiteront seront bien sûr associés (fédérations de pêche, associations locales…) », précise Nicole Peloux, présidente du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Cette question des déchets plastiques issus d'anciennes pratiques agricoles a également été identifiée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

comme un risque dans la vallée de l'Eygues dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000, animée cette fois par le Parc naturel régional des Baronnies provençales. Cet évènement pourrait être le déclencheur d'une action concertée entre les propriétaires concernés, les syndicats de rivières, les Parcs et leurs financeurs pour identifier, quantifier et qualifier les sources potentielles de pollution et les éliminer.

Augmentation des contrôles dans la vallée du Toulourenc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



La gendarmerie et l'ONF (Office national des forêts) ont réalisé une série de contrôles afin d'assurer la protection de l'environnement dans la vallée du Toulourenc.

Depuis le début du mois de juillet, les services de l'Etat ont procédé à des contrôles renforcés dans la vallée du Toulourenc. Dans ce cadre, des campagnes de sensibilisation ont ainsi été menées à la fois par les agents forestiers de la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Office national des forêts (ONF) des forêts et les personnels du syndicat d'aménagement, d'équipement et de préfiguration du parc naturel régional du Mont Ventoux.

« La vallée du Toulourenc est particulièrement fréquentée durant la saison estivale, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Les comportements inadaptés et la sur-fréquentation induisent des risques en matière d'environnement et en particulier d'incendie de forêts. »

«Près de 50 contrôles et une amende à 135 €. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Pour compléter ces opérations de sensibilisation, 4 militaires de la brigade de gendarmerie de Vaison-la-Romaine et 3 agents de l'office national des forêts, sous la coordination de la direction départementale des territoires, ont réalisés, fin juillet, une campagne de contrôle sur l'emploi du feu, la circulation et le stationnement sur les pistes DFCI (Défense des forêts contre l'incendie), ainsi que sur le camping sauvage.

En tout, une cinquantaine de personnes ont été contrôlées et un procès-verbal pour infraction à l'emploi du feu a été dressé. La préfecture rappelle à cette occasion que « le non-respect de l'interdiction de porter du feu, de fumer ou de jeter des objets en ignition en forêt, ou à moins de 200 m de celle-ci est passible d'une amende de 135 €. Il en est de même pour le camping sauvage en forêt ou la circulation sur les pistes non ouvertes à la circulation publique ».

Des contrôles continueront à être régulièrement réalisés notamment lors des journées à fort risque d'incendie.